

Paris, le 13 avril 2020

SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ  
CHEZ VOUS**

### Information Coronavirus n°28

**Concernant la situation en France, le dimanche 12 avril 2020, 95 403 cas confirmés sont recensés et 31 826 personnes sont hospitalisées pour infection à COVID-19, soit 1 688 personnes de plus que le 11 avril 2020.**

L'impact de la maladie est donc toujours majeur pour nos établissements de santé. Parmi les personnes hospitalisées, 6 845 cas graves nécessitent des soins lourds en réanimation. La pression sur le besoin de places en réanimation diminue légèrement, mais reste cependant très importante. C'est l'évolution du nombre quotidien de personnes supplémentaires en réanimation qui est la plus importante à surveiller pour prédire notre capacité à prendre en charge les malades les plus graves.

On compte aujourd'hui 9 253 décès du coronavirus en milieu hospitalier depuis le début de l'épidémie, pour un total de 14 393 décès depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020 (avec le nombre de décès remontés des Ehpad).

Sur la totalité du territoire national (depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020), 27 136 personnes sont sorties guéries de l'hôpital.

**Ces données confirment que l'épidémie se poursuit dans notre pays de façon dynamique et continue de frapper durement.** Les mesures de confinement, l'application des gestes barrières, la distanciation physique d'un mètre au minimum, la distanciation sociale et la réduction drastique des contacts produisent leurs premiers effets.

Nous constatons l'amorce d'un très haut plateau mais nous devons rester vigilants car les services hospitaliers et de réanimation prennent en charge de très nombreux patients. **Il ne faut pas relâcher nos efforts et continuer à réduire chaque jour le nombre de contacts pour freiner tous ensemble la transmission du virus.**

**Concernant la situation internationale, l'épidémie continue sa progression,** avec 1 793 000 cas confirmés dans le monde, 412 500 guéris et plus de 110 000 décès.

\*\*\*

**En cette période de crise sanitaire liée au Coronavirus, il est important de rappeler que** doivent impérativement maintenir leurs soins et examens :

- Les patients atteints d'une maladie chronique ou de troubles psychiatriques ;
- Les personnes handicapées ;

- Les femmes enceintes et les jeunes enfants ;
- Les personnes en situation d'obésité ;
- Les personnes nécessitant une intervention chirurgicale urgente.

Par ailleurs, les prises en charge médicales qui ne peuvent être différées comme la cancérologie doivent être également maintenues.

**Numéros d'appels :**

- **15 : Pour toutes les urgences vitales ;**
- **0 800 130 000 : Pour toutes questions sur le Covid-19 ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**



\*\*\*

**Les services de l'État s'organisent avec les associations, pour mettre à l'abri les plus démunis. La situation au 12 avril 2020 est la suivante :**

- **174 000 places ont été ouvertes pour héberger des personnes sans-domicile ;**
- **9 000 places d'hôtels supplémentaires** sont désormais mobilisables dans toute la France depuis le début de la crise sanitaire, en plus des places pérennes financées par l'État toute l'année ;
- **86 sites spécialisés** sont par ailleurs ouverts, dédiés aux SDF malades du Covid-19 mais ne relevant pas d'une hospitalisation, soit plus de 3 100 places ouvertes ;
- **Un dispositif exceptionnel de distribution de chèques services** permet aux personnes sans domicile d'acheter des produits d'alimentation et d'hygiène pendant la crise sanitaire ;
- **L'État débloque au total une enveloppe d'urgence de 65 millions d'euros.**

**M. Julien DENORMANDIE, Ministre chargé de la ville et du logement travaille actuellement avec des associations, des collectivités et des entreprises pour identifier des solutions d'hébergement supplémentaires, dans des équipements publics, des hôtels ou des bâtiments devenus vacants du fait de la crise sanitaire ou pour appuyer la distribution de denrées alimentaires.**

\*\*\*

**Pour rappel, le Président de la République s'exprimera ce soir à 20h00 devant les françaises et les français.**



\*\*\*

Pour faire face à la situation exceptionnelle liée à la crise du COVID-19 et assurer sa mission d'aide aux personnes vulnérables, la Croix-Rouge française a mis sur pied un **dispositif exceptionnel de conciergerie solidaire** : @CroixRougeChezVous.



#### QUI PEUT APPELER ?

- Toute personne confinée et isolée socialement ayant besoin de parler, d'être écoutée et rassurée ;
- Toute personne vulnérable ne pouvant se déplacer pour aller faire ses courses, chercher ses médicaments peut solliciter l'aide de « Croix-Rouge chez vous » ;

**Vous connaissez des personnes en situation d'isolement ? Faites connaître ce service à vos proches, dans votre immeuble, chez vos commerçants, dans vos mairies...**

#### COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous appelez le **09 70 28 30 00** et vous vous laissez guider ;
- Selon votre situation et vos besoins, vous serez orienté vers les services d'écoute adaptés :
  - Soutien psychologique ;
  - Information sur la situation ;
  - Bénévoles qui vous proposeront de commander les produits disponibles\* (produits alimentaires, produits d'hygiène, produits pour bébés) ou de se rendre à la pharmacie pour récupérer vos médicaments\* sur ordonnance.

*\*Attention, le paiement des produits reste à la charge du demandeur.*

\*\*\*

Je participerai ce soir en direct à l'émission Actu Sud sur Radio Vallée Côte d'Azur.  
Retrouvez-moi à 21h00 sur le Facebook Live Radio Vallée Côte d'Azur pour répondre à toutes vos questions, ou sur le site : <https://www.radio-vallee.fr/>



**ACTU SUD**

ANIMÉ PAR  
LAURENT ET SERGE

CHAQUE LUNDI DE  
21H À 23H SUR **f LIVE**

REDIFFUSION LE SAMEDI ET  
LE DIMANCHE A 10H ET 16H  
SUR RADIO VALLÉE

**EMISSION DU LUNDI 13 AVRIL**

**1ÈRE PARTIE**

- ALEXANDRA VALETTA ARDISSON  
DÉPUTÉE 4E CIRCONSCRIPTION  
DES ALPES-MARITIMES
- ALEXANDRA BORCHIO FONTIMP  
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DES  
ALPES-MARITIMES / CONSEILLÈRE  
MUNICIPALE D'ANTIBES JUAN-LES-PINS
- ANNE MARIE ARSENTO CURT  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
CASTELLAR ET FUTURE MAIRE
- SEBASTIEN OLHARAN  
FUTUR MAIRE BREIL SUR ROYA

**2ÈME PARTIE**

- RÉMY MOLINARI  
CARICATURISTE
- EMMA GATTUSO  
ET THIBAUT CHOPLIN  
HUMORISTES
- ANTHONY AGUILAR  
HUMORISTE

**RADIO-VALLEE.FR** INTERAGISSEZ EN **DIRECT** AVEC NOS INVITÉS SUR **f LIVE**

\*\*\*

Bien que ma permanence parlementaire et mon bureau parisien soient fermés jusqu'à nouvel ordre, avec mon équipe parlementaire, nous sommes en télétravail et continuerons de répondre à vos sollicitations.

Pour nous contacter par mail : [alexandra.ardisson@assemblee-nationale.fr](mailto:alexandra.ardisson@assemblee-nationale.fr)

Pour nous téléphoner : 01.40.63.04.06 ou 04.93.16.24.03

Pour suivre notre actualité :



@A\_Ardisson



@aardisson

alexandra-valetta-ardisson.fr

Alexandra VALETTA-ARDISSON  
Députée La République En Marche des Alpes-Maritimes

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades